

16° RENCONTRES INTERSOLOGNOTES

Christian LEVEQUE.

Directeur de Recherches émérite à l'IRD
Président honoraire de l'Académie d'Agriculture

**COMMENT PEUT-ON CONTRIBUER AU
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE LA SOLOGNE
EN VALORISANT SA BIODIVERSITE ?**

Christian Lévêque a été directeur de recherches à l'Institut de Recherches pour le Développement (IRD, ex ORSTOM). Il est membre de plusieurs conseils scientifiques français et étrangers. Il a été le président de l'Académie d'Agriculture dont il préside le groupe «Eau». Il est l'auteur de plusieurs ouvrages qui concernent les réflexions d'un écologue sur la protection de la Nature en France ⁽¹⁾.

Il nous fait l'honneur d'animer nos Rencontres de 2019 après avoir ouvert pour nous celles de 2018, ceci pour le plus grand intérêt de ses auditeurs et de ses lecteurs ⁽²⁾. Il nous explique ici que si la biodiversité est notre mère à tous, c'est aussi une source de beaucoup d'ennuis. Le souci est celui de trouver l'équilibre entre le positif de la nature et ce qui l'est moins.

Notre thème d'aujourd'hui est : comment peut-on contribuer au développement économique de la Sologne en valorisant sa biodiversité. Ce n'est pas la même chose que de « préserver la biodiversité ».

L'homme détruit la nature : vraiment ?



Fig. 1: Mais la Camargue? Il s'agit d'un milieu artificiel, un parc « naturel » qui a toutes les qualités requises pour faire de la « conservation de la nature ». C'est un lieu d'élevage de flamants roses, de taureaux et de chevaux.



Fig. 2: Mais le bocage : on dit que c'est un milieu de forêt dégradée ? Ou est-ce un milieu écologique particulièrement naturel ? En réalité, c'est un milieu totalement artificiel. Il n'y a pas de bocage naturel.

Il s'agit dans un cas comme dans l'autre de milieux anthropisés riches en biodiversité.



Le lac du Der



Fig. 3 : A propos du lac du Der

A nouveau ², voici le lac du Der-Chantecoq (Fig. 3), qui a été construit entre 1967 et 1974 pour écrêter les crues de la Marne, ceci en noyant une zone humide située dans un pays de bocage. Ce grand lac de 48 km² a été créé de manière totalement artificielle. Ceci n'a pas empêché qu'il soit devenu un site Ramsar ³ et un lieu d'excellence pour la biodiversité des oiseaux. On a perdu un bocage. On a gagné une grande zone humide. On a perdu les oiseaux des champs mais on a gagné les oiseaux d'eau. Qu'est ce qui est bien ? Ca a changé, quelle que soit l'interprétation que chacun peut donner à ce changement.

Notons au passage qu'un tel haut lieu de naturalité n'aurait pas pu être construit actuellement, comme le montre l'exemple récent de l'abandon du projet du petit barrage de Sivens, dans le bassin du Tarn, prévu pour constituer une réserve d'eau en vue de l'irrigation en période de sécheresse. La violence des manifestations des opposants – un mort – pour raisons idéologiques a conduit à la suspension des travaux (Octobre 2014), en dépit d'autres manifestations d'agriculteurs en faveur du barrage, qui aurait pu être un outil de travail pour eux. En ce moment, le mini-barrage de Caussade.

Il y a aussi des situations peu sympathiques. Ces milieux pollués, eutrophisés. L'homme ne fait pas toujours et partout les choses très bien. Mais il ne faut pas dire délibérément : « l'homme détruit la nature ». On ne peut nier

pas qu'il y ait parfois des actions déplorables (Fig. 4) ; mais en même temps, cela ne permet pas d'en faire une généralisation.



Fig. 4 : Nos rivières sont-elles devenues des poubelles ?

Les fondamentaux

- Notre biodiversité est le produit d'une histoire commune entre les dynamiques naturelles, les usages et les pratiques qui ont façonné nos paysages. La biodiversité actuelle est le produit des changements antérieurs.
- La protection de la biodiversité ne peut pas être le *statu quo* mais elle doit s'inscrire dans la perspective des changements à venir.

Notre diversité biologique en Sologne et en France est le produit d'une interaction entre les processus spontanés, naturels et l'action de l'homme. Des centaines sinon des milliers d'années d'agriculture ont modifié les paysages, ont créé des biotopes favorables. Il s'agit d'une co-production homme/processus naturels.

La biodiversité est aussi le produit du changement depuis la fin de la dernière glaciation d'il y a 10 000 ou 12 000 ans. Une durée courte vis à vis de celle de l'évolution. La diversité biologique, qui était très appauvrie sous l'effet du froid, s'est considérablement enrichie de manière spontanée par l'arrivée d'espèces qu'on appelle maintenant invasives, dont certaines introduites par l'homme. Ceci pour dire qu'il n'y a pas de *statu quo* possible en matière de diversité biologique. Tout change en permanence.

Si le changement est permanent, il ne peut pas y avoir de gestion normative. Par exemple, le sanglier est arrivé et le petit gibier a disparu. Quand on veut gérer la bio-diversité, c'est une recherche permanente de compromis entre une nature qui change (et qui n'a pas besoin de nous pour changer) et l'homme qui intervient pour modifier les systèmes écologiques. Il n'y a pas d'équilibre mais une recherche permanente de compromis. L'« équilibre »

n'existe pas dans la nature. Il n'y a que des compromis en fonction des objectifs que l'on peut se fixer.

La question est récurrente : quelle nature voulons-nous ? L'idée de vouloir conserver une nature vierge n'a simplement pas de sens.

Les ambiguïtés de l'écologie

Il y a bien des ambiguïtés dans l'écologie, qu'il faut assumer. Toute action en faveur d'une espèce ou d'un milieu a des conséquences sur les autres espèces. Tous les éléments du système sont interdépendants. Un écosystème est comme un jeu de mikados ou jeu de jonchets. Quand on touche un des jonchets, tout peut bouger et on ne sait pas d'avance lequel et comment. Il y a aussi des effets retard, des conséquences à long terme qui font que la réalité n'est pas ce qui était prévu (Fig. 5, 6 et 7).



Fig. 5 : Le grand cormoran. Il consomme 400 g de poisson vivant par individu et par jour, soit 146 tonnes par an pour 1 000 cormorans. On a protégé le grand cormoran ; mais c'est aux dépens des pisciculteurs.



Fig. 6 : Le sanglier en surpopulation. Il détruit le petit gibier. Comment trouver l'équilibre entre le sanglier et le petit gibier ? C'est pourtant le vœu de nombreux d'entre vous de pouvoir retrouver du petit gibier.



Fig. 7 : Les corneilles et les pies. Elles étaient régulées autrefois. Maintenant, il y a moins de petits passereaux.

Pour sauver un arbre, mangez un castor !

Deux conceptions différentes dans la protection de la nature

Une position extrême *éthique* et *éco-centriste*. Éthique car tout être vivant a droit à la vie. Toute espèce de la nature est bonne à protéger. Il faut protéger la nature en tant que telle. Ceci peut conduire à tout figer. On y attend que la nature évolue par elle-même. Un numéro de la revue l'Ecologiste⁴ vient de paraître, sur le retour au sauvage.

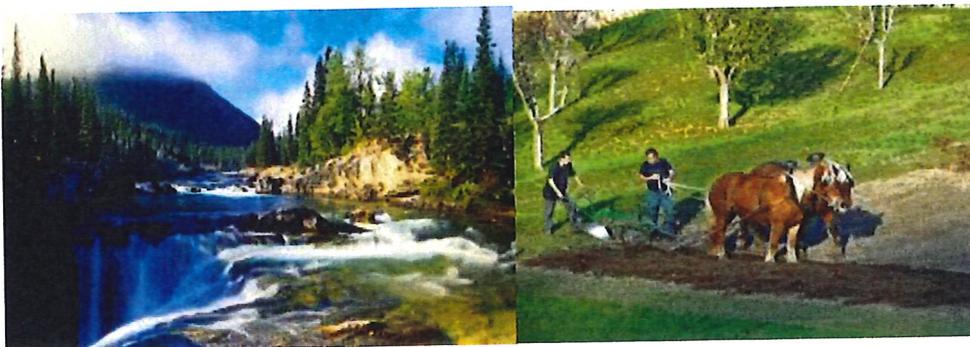


Fig. 8 : La nature vierge et la nature d'autrefois : tellement mieux ?

L'autre extrême est *l'utilitarisme* anthropocentriste. On protège la nature dans la mesure où elle nous rend des services. Mais on sait qu'elle n'a pas toujours des aspects positifs pour nous, pour nos objectifs et nos attentes.

Ces deux points de vues ne sont pas nécessairement opposés et opposables et on doit trouver des compromis entre eux.

Quelle nature voulons – nous ? On cherche à avoir une nature dans laquelle on aime vivre.

Réflexions prospectives sur l'homme et le futur de la biodiversité

Il y a une approche qu'on appelle le *développement durable*, dans laquelle on cherche à concilier l'économique, le social et l'environnemental. Remarquer que l'environnemental n'y est pas la priorité.

Une autre démarche, plus récente, lancée en l'an 2000 par l'ONU est l'évaluation des écosystèmes sur le millénaire (*Millenium Ecosystem Assessment* ⁵). Cette démarche a introduit la notion de biens et de services rendus par la biodiversité et par la nature. L'approche est intéressante dans la mesure où elle réintroduit l'homme dans la gestion de la nature. On y considère non seulement la protection de la nature mais aussi le bien-être humain, sa sécurité, sa santé. Le pré-supposé est : « la nature nous apporte la santé ».

Mais l'omerta persiste sur les méfaits de la nature : d'expérience, la nature nous amène bien des ennuis, maladies y compris. Par exemple, dans les pays tropicaux, 80% des maladies sont liées au milieu aquatique.

Pourquoi est-il interdit de parler des aspects négatifs de la nature, les ravageurs de culture par exemple ? Il y a ici un vrai problème idéologique, avec une véritable *omerta*. On ne veut jamais parler des méfaits de la nature.

Néanmoins, si on veut avancer la réflexion sur ces questions, il faut prendre en compte tous les aspects de la nature, qu'ils soient positifs ou négatifs. La nature n'est pas seulement une source de bienfaits ; c'est aussi une source de méfaits. Mais ce n'est pas pour autant qu'il faut détruire la nature ; on doit trouver des compromis.

Décentraliser la gestion de la nature à l'échelle régionale.- Ce qui est intéressant dans le *Millenium Ecosystem Assessment* ⁵ c'est qu'il contenait des scénarios prospectifs. Il y en avait quatre, basés sur deux idées fondamentales : fait-on une gestion à l'échelle mondiale ? Ou à l'échelle régionale ? Veut-on une gestion de type proactif ? Ou de type réactif ? Anticipe-t-on aux événements ? Ou réagit-on aux événements ?

De l'avis général, le meilleur scénario dit « *adapting mosaïc* » est un scénario de gestion régionale et proactif. Ce qui veut dire que si on veut le bien-être humain, qui est l'objectif affiché, on doit réfléchir à la manière d'y parvenir, c'est à dire d'anticiper (par exemple au changement climatique), ceci à l'échelle régionale et pas internationale, et même pas nationale. On ne doit pas se contenter d'une gestion « jacobine » et centralisée.

Au contraire d'une politique normative telle qu'elle est appliquée en France actuellement, chaque région française a une empreinte écologique et éco-systémique. La Sologne n'est ni la Bretagne ni les Alpes. Chaque région a ses particularités et son histoire. Chaque société a ses propres relations avec la nature. Il faut décentraliser des questions de gestion de la biodiversité et de la nature. Bien sur faut-il des garde-fous ; mais c'est au niveau régional que les

décisions d
compte des

Reg

Pou

Cer

imaginée, c
de nos ancé

D'au
nature de l'

changement

Voy

C'est une
biodiversité

Ce n'est pa
nouveaux é

nous a été i
anthropo-sy

interactive e

(1) C

Ré

Ed

C

bio

(2) C

fau

Sol

(3) Sit

rati

disj

cell

util

ma

per

sau

oct

décisions doivent être prises en fonction des attentes des citoyens et en tenant compte des différentes options à prendre en matière de protection de la nature.

Regarder vers l'avenir : les *nouveaux écosystèmes*.

Pour schématiser, il y a deux démarches différentes.

Certains esprits regardent vers le passé. Il y a une nature, vierge imaginée, onirique même. Qu'elle est belle sans l'homme ! Ou bien la nature de nos ancêtres. Comme c'était bien autrefois !

D'autres voient la nature actuelle, vécue telle qu'elle est et pensent à la nature de l'avenir qui prend en compte l'évolution des choses, par exemple le changement climatique ou les fluctuations de l'économie.

Voyez le jardin de Monet. Les visiteurs s'y précipitent en permanence. C'est une nature totalement artificielle. C'est la mise en scène de la biodiversité. Un étang est un système artificiel qui fonctionne avec sa réalité. Ce n'est pas une nature vierge. Des scientifiques de bon niveau parlent de *nouveaux écosystèmes* qui dépassent la notion fixiste d'écosystème telle qu'elle nous a été inculquée depuis des années. Réalisons que nous sommes dans des anthropo-systèmes, c'est à dire des systèmes qui fonctionnent de manière interactive entre nos sociétés et la nature.

(1) Christian Levêque, (2017).- La biodiversité avec ou sans l'homme.

Réflexions d'un écologue sur la protection de la nature en France.- Editions Quae. 127 pages. Publication de l'Académie d'Agriculture.

Christian Levêque, (2017).- La Nature en débat. Idées reçues sur la biodiversité.- Editions Le Cavalier Bleu. 181 p., 12 €

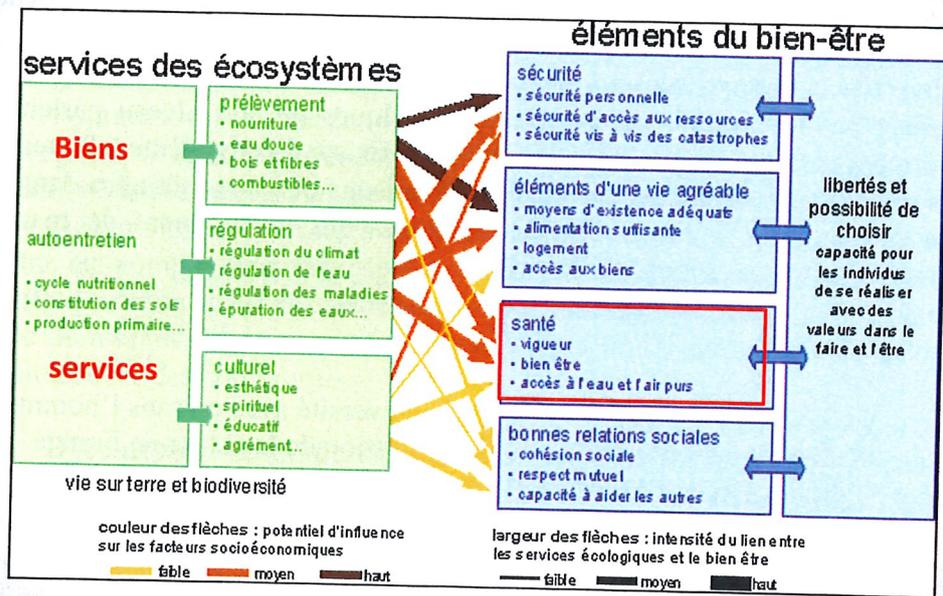
(2) Ch. Lévêque - La nature solognote : un héritage patrimonial dont il faut gérer l'avenir.- Annales du Comité Central Agricole de la Sologne, 2018, pp. 5-16.

(3) Site Ramsar, Zone Ramsar : L'objectif de la Convention de Ramsar, ratifiée en 1971 à Ramsar en Iran, est d'enrayer la tendance à la disparition des zones humides de favoriser leur conservation, ainsi que celle de leur flore et de leur faune et de promouvoir et favoriser leur utilisation rationnelle. Les zones humides sont des étendues de marais, de fagnes, de tourbières, d'eaux naturelles ou artificielles, permanentes ou temporaires, où l'eau est stagnante ou courante, douce, saumâtre ou salée....La France est adhérente à la Convention depuis octobre

(4) C'est édition française de la revue *The Ecologist*, un mensuel britannique fondé en 1970 et lancé en Français depuis 2 000. Ici son numéro 54 du printemps 2019 : *Le grand retour du sauvage*.

(5) *Millenium Ecosystem Assessment (MEA)* : il s'agit d'une évaluation des écosystèmes, un rapport de plus de 1 000 pages, qui a été commandé par Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies en l'an 2000. à l'occasion d'un rapport intitulé : *Nous les peuples ; le rôle des Nations Unies au XXI^{ème} siècle*.

La démarche du Millenium Ecosystem Assessment



*l'Env
aillev
(Biol
rédac
pour
connu
respe

aux é
2014

cham
mais
« con
que le
non
concr*

*par e
compe
person
conce
ces tre

consid
Beauc*